

# FORMATION SPECIALISEE TRANSVERSALE DE PHARMACOLOGIE MEDICALE et DE THERAPEUTIQUE

portée par les collèges d'enseignants de Pharmacologie et de Thérapeutique et les sous-sections correspondantes (48-03 et 48-04) du CNU

## Annexe 1. MODALITES DETAILLEES DE VALIDATION.

Version 2.1 du 26 janvier 2022

**Collège National de Pharmacologie Médicale** : Président : Pr. Jean-Luc Cracowski (JLCracowski@chu-grenoble.fr), coordonnateur SIDES Pr Vincent Richard (vincent.richard@univ-rouen.fr), responsable FST Pr F Stanke-Labesque (FStanke@chu-grenoble.fr)

**Collège National des Enseignants de Thérapeutique** : Président : Pr. Pierre-François Dequin (dequin@univ-tours.fr) ; responsable FST : Pr Olivier Chassany (olivier.chassany@aphp.fr)

### 2. Phase I d'apprentissage

#### 2.2. Enseignements hors stages

##### Volume horaire :

60 équivalents d'heures d'enseignement dans un tronc commun comprenant un module en ligne et la participation au séminaire annuel FST de novembre ou décembre :

##### 1-Modules d'e-learning : Capsules video + QCM équivalent à 40 heures de travail

Les cours en auto-apprentissage sont disponibles dans SIDES.

Le chemin est : Ressources pédagogiques (en haut), puis -> UNESS -> Médecine -> Sessions de formation 3eme cycle -> Formation Spécialisée Transversale (FST) -> FST Pharmacologie médicale/thérapeutique -> Session Pharmacologie médicale/thérapeutique

🏠 > Cours > UNESS > Médecine > Sessions de formation 3eme cycle > Formation Spécialisée Transversale (FST) > FST Pharmacologie médicale/thérapeutique

Catégories de cours:

UNESS / Médecine / Sessions de formation 3eme cycle / Formation Spécialisée Transversale (FST) / FST Pharmacologie médicale/thérapeutique

Rechercher un cours

Valider

▶ Tout déplier

▶ Bibliothèque Pharmacologie médicale/thérapeutique

▶ Session Pharmacologie médicale/thérapeutique

L'adresse directe pour la session de cours est

<https://sides.uness.fr/elearning/course/index.php?categoryid=8885>

- cliquer ensuite sur "FST PMT Phase 1"

**2-Séminaire annuel présentiel de 2 jours fin novembre/début décembre** : 10 heures de présentiel +10 heures de préparation d'exposé. Contact : présidente du conseil scientifique du CNPM estelle.ayme@chru-strasbourg.fr

La validation du séminaire comprend 1-l'audition des exposés et 2-la présentation d'un exposé thématique en lien avec un senior tuteur transmis à l'interne au plus tard 3 semaines avant le séminaire.

## **2.5. Evaluation**

### ***Modalités de l'évaluation des connaissances, donnant accès à la phase II de la FST :***

Validation nationale en ligne de l'acquisition des connaissances théoriques du tronc commun : Les QCM sont réalisés en autoformation jusqu'à obtention d'un score de 100 % de réponses justes

### ***Modalités de l'évaluation des compétences, donnant accès à la phase II de la FST :***

Validation nationale en mai via zoom par un exposé pratique constitué d'une épreuve parmi les suivantes :

Revue de la littérature sur un sujet de pharmacologie ou de thérapeutique, proposition ou analyse d'un essai clinique ou d'une méta-analyse ; Analyse d'un cas marquant, série de cas, étude de cohorte ou étude cas-témoins de pharmacovigilance ou pharmacoépidémiologie ; Interprétation d'un cas, série de cas ou analyse de la littérature concernant le suivi thérapeutique pharmacologique

## **2.6. Modalités de validation de la phase et de mise en place du plan de formation**

La phase I est validée, en tenant compte de l'évaluation des connaissances et des compétences ainsi que de celle du stage, par le coordonnateur régional de la FST en lien avec le coordonnateur du DES dans lequel l'interne est inscrit.

## **3. Phase II de mise en autonomie supervisée**

### **3.2. Enseignements hors stages en lien avec la préparation à l'exercice professionnel**

**Modules d'e-learning : Capsules video + QCM.** Choix de deux modules d'équivalent 20 heures de formation théorique parmi les cinq proposés :

- module 'pharmacologie et toxicologie biologique'
- module 'pharmaco-surveillance' (Pharmaco-épidémiologie, Pharmacovigilance, Pharmacodépendance...) orientée santé publique, information sur le médicament, juste prescription et bon usage du médicament, agences de régulation, industrie pharmaceutique
- module 'évaluation des médicaments' plus orientée vers la conception, la réalisation, l'évaluation d'essais cliniques
- module 'évaluation des thérapeutiques non médicamenteuses', incluant les dispositifs médicaux
- module 'bon usage des thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses aux niveaux individuel et collectif' (politique sanitaire)

### ***Nature des enseignements :***

Cours e-learning

### **3.4. Evaluation**

#### ***Modalités de l'évaluation des connaissances :***

Validation nationale en ligne de l'acquisition des connaissances théoriques de l'enseignement spécialisé: Les QCM sont réalisés en autoformation jusqu'à obtention d'un score de 100 % de réponses justes

#### ***Modalités de l'évaluation des compétences :***

Soutenance du mémoire sur un travail de recherche

- à la fin du 2nd semestre de FST de l'interne
- L'interne doit rédiger un mémoire en lien avec la FST, sous la forme d'un article scientifique (IMRAD), idéalement sous forme d'un manuscrit en vue de publication et le soutenir devant un jury (composé de 3 ou 4 membres dont au minimum deux membres hospitalo-universitaires titulaires (MCU-PH ou PU-PH pharmacologues (CNU 48-03) ou thérapeutes (CNU 48-04)).
- Cette soutenance peut être organisée en inter région.
- le pilote de la FST établit un procès-verbal de l'audition comprenant le nom du candidat, la date, titre du mémoire soutenu, la composition du jury et le relevé de décisions (mémoire validé ou non validé).

### **3.5. Modalités de validation de la phase**

L'évaluation sera fondée sur : (i) la rédaction d'un mémoire de recherche qui devra être au format d'un article prêt à être soumis, voire déjà publié ; (ii) une soutenance orale suivie de questions spécifiques ou générales